

**PROPOSITION RELATIVES A L'EXAMEN DE PHYSIQUE-CHIMIE EN TERMINALE.**

*Ces propositions ont été présentées au conseil supérieur des programmes mais n'ont pas été votées.*

L'épreuve est constituée d'un écrit d'une durée de 3h30 (80% de la note) et d'une partie pratique d'une durée d'une heure (20% de la note).

**PARTIE ECRITE**

Les compétences exigibles correspondent aux programmes de Première et Terminale.

Le sujet comporte trois exercices qui s'appuient sur les différents thèmes du programme.

On retrouvera dans cette épreuve ce qui fait la spécificité de ce nouveau programme :

- Des exercices contextualisés
- Une place notable donnée à la modélisation et à la résolution de questions avec prise d'initiative.
- Une possible évaluation des aspects expérimentaux et numériques.

Le bac actuel évalue déjà la résolution de problème, mais, comme c'est un exercice difficile, il est affecté de peu de points. Il est également écrit que le sujet peut comporter des documents ; doit on s'attendre comme dans un des sujets zéro de Première à des études documentaires ?

**La future organisation :**

**Le scénario**, « qui a la préférence de la Dgesc » , fixerait les épreuves d'e spécialité, aux alentours de fin mars (avant les vacances de printemps) ». Leurs résultats pourraient ainsi être intégrés dans Parcoursup ;

-les épreuves auraient lieu au cours d'une session de 6 jours (2 disciplines différentes par jour, une par demi-journée), fin mars ;

-dans les établissements centre d'examen, les cours seraient suspendus, mais les établissements ne seraient pas fermés, puisque par exemple les élèves de 2nde et de 1ère pourraient dans la même période bénéficier d'actions autour de « l'orientation » ;

Il est donc illusoire dans ces conditions espérer finir le programme à cette date. ...Mais le ministère pense à tout et propose de hiérarchiser les notions étudiées afin de les étudier avant ou après l'épreuve écrite, ce qui est encore une façon de contraindre la progression des collègues.

*« Pour éviter une trop forte pression sur le « bouclage » des programmes, et en même temps permettre de maintenir l'attention des élèves après les épreuves, il est envisagé d'indiquer dans les programmes quels seraient les éléments exigibles à l'écrit ; les autres éléments de programmes pourraient être évalués dans le cadre du grand oral, en fin d'année »*

Toujours aucune information sur les modalités de préparation de l'oral qui doit s'appuyer sur un projet (celui de Première Enseignement scientifique ou un autre ?) et pour lequel l'élève doit mener une démarche scientifique ?

**Partie pratique**

Mêmes modalités qu'actuellement

L'épreuve aurait lieu au cours du troisième trimestre.